

Règlement tournoi football à 5

71^{ème} Mi-Eté des Bayards

1. Chaque équipe est composée sur le terrain par 4 joueurs et un gardien.
2. Le tournoi se distingue en 2 catégories : Jeunes (-14ans) et Adultes (majorité des membres de +14ans).
3. Afin de diminuer le risque de blessure, les crampons en métal sont interdits. Des enfants et des joueurs moins expérimentés peuvent composer les autres équipes.
4. L'inscription est de 30 Fr par équipe et doit être payée avant 13h30 à la table de chronométrage.
5. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de vols et objets perdus.
6. Un vestiaire et des douches sont à votre disposition dans le sous-sol du bâtiment. Prière de respecter les lieux.
7. A la tonnelle se trouvera restauration et ravitaillement pour joueurs et spectateurs.
8. En cas de manque de Fair-play ou de comportement inadéquat, les arbitres peuvent faire sortir ou exclure un joueur ou une équipe.
9. Les phases qualificatives se dérouleront avec un système de points :
 - 3 points pour l'équipe gagnante
 - 1 point pour chaque équipe en cas d'égalité
 - 0 point pour l'équipe perdante
10. A l'issue de ce classement, les équipes qualifiées participeront aux phases finales.
11. Le milieu de terrain doit être franchi avant de pouvoir marquer un but.
12. Les touches se font au pied, pas de hors-jeu, les corners ne seront pas joués (3 corners = un pénalty).
13. Le gardien peut uniquement prendre le ballon à la main dans sa zone. Il peut avancer dans l'ensemble du terrain ballon au pied.
14. En cas de faute, la remise en jeu se fait depuis le point où la faute a été commise. Les coups francs se jouent libres.
15. Le temps de jeu sera (en principe) de 8 minutes par match.

Le comité d'organisation espère que le tournoi se déroulera dans le Fair-play et la bonne humeur et vous souhaite à tous une agréable journée.